



COMMUNE DE SURPIERRE

## ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2017

### PROCÈS-VERBAL

L'assemblée est présidée par *Robert Sonnard*, Syndic.

Il souhaite la bienvenue à l'assemblée qui a été convoquée à 19h30 par :

- insertion dans la Feuille officielle n° 48 du 1<sup>er</sup> décembre 2017
- publication dans le Surpierre Info n° 3 distribué en tout ménage
- affichage aux piliers publics officiels

Le Président rappelle que l'assemblée est enregistrée et que chaque personne présente peut faire de même en s'annonçant.

✓ personne ne s'annonce.

*Guido Spaltenstein* et *Pierre-Yves Saugy* sont nommés en qualité de scrutateurs.

Nombre de citoyennes et de citoyens présents dans la salle :

- 48 personnes ont le droit de vote communal
- 3 personnes n'ont pas le droit de vote communal

Le Président donne la parole à *Nicole Corboud*, secrétaire communale, qui lit le tractanda :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale de Surpierre du 19 juin 2017
2. Budget 2018 de la commune de Surpierre
  - 2.1 budget de fonctionnement
  - 2.2 rapport de la commission financière
  - 2.3 budget des investissements
    - 2.3.1 Nouveau captage d'eau au lieu-dit les Ouches à Villeneuve, travaux de bouclage du réseau d'eau existant, divers travaux d'entretien des réservoirs d'eau existants, divers travaux d'entretien et de mise à niveau du réseau d'eau existant
      - Travaux estimés à CHF 1'950'000.-
    - 2.3.2 Achat d'équipement de divers jeux d'extérieur pour l'école de Surpierre
      - Travaux estimés à CHF 25'000.-

- 2.4 Rapport de la commission financière
  - 2.5 Approbation du budget de fonctionnement et des investissements 2018
- 3. Nomination de l'organe de révision pour 2017-2019
  - 4. Approbation du règlement scolaire
  - 5. Informations et divers

Le Président demande s'il y a des questions ou remarques à ce sujet.

- ✓ aucune question / remarque de la part de l'assemblée.

#### **POINT 1 DU TRACTANDA**

##### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DE SURPIERRE DU 19 JUIN 2017**

Le procès-verbal cité en titre a été inséré dans le Surpierre Info n° 3, il n'est donc pas lu.

Le Président demande s'il y a des remarques à ce sujet.

- ✓ aucune remarque de la part de l'assemblée.

Le Président soumet au vote le point 1 du tractanda, en demandant à celles et ceux qui approuvent ledit procès-verbal de se manifester par main levée.

Résultat du vote :

- approbations : 48 (objection : 0, abstention : 0)
- ✓ le procès-verbal de l'assemblée communale du 19.06.2017 est approuvé à l'unanimité.

#### **POINT 2 DU TRACTANDA**

##### **BUDGET 2018 DE LA COMMUNE DE SURPIERRE**

###### **Points 2.1 - budget de fonctionnement**

Le Président donne la parole à *Francine Nicolet*, caissière communale, pour la lecture du budget susmentionné.

Le Président demande s'il y a des questions à ce sujet.

- ✓ aucune question de la part de l'assemblée.

###### **Point 2.2 - rapport de la commission financière**

Le Président donne la parole à *Christophe Dupré*, rapporteur de la commission financière, pour la lecture du rapport.

« Le budget présenté est réaliste, le déficit prévu reste contenu ». La commission financière recommande à l'assemblée son acceptation.

Il est à noter que deux citoyens ont rejoint l'assemblée durant la lecture du rapport par *C. Dupré*, ce qui porte à 50 le nombre de personnes qui ont le droit de vote communal.

Le Président soumet au vote le point 2.2 du tractanda en demandant à celles et ceux qui approuvent le budget de fonctionnement 2018 de se manifester par main levée.

#### Résultat du vote :

- approbations : 47 (objection : 0, abstentions : 3)
- ✓ le budget de fonctionnement 2018 est approuvé.

### **Point 2.3 – budget des investissements**

**Point 2.3.1 - Nouveau captage d'eau au lieu-dit les Ouches à Villeneuve, travaux de bouclage du réseau d'eau existant, divers travaux d'entretien des réservoirs d'eau existants, divers travaux d'entretien et de mise à niveau du réseau d'eau existant.**

*Arnaud Torche*, Conseiller communal en charge de l'affaire susmentionnée, argumente la demande de crédit susmentionnée, en divisant le sujet en trois parties distinctes.

Il est à noter que deux citoyens ont rejoint l'assemblée durant l'intervention d'*A. Torche*, ce qui porte à 52 le nombre de personnes qui ont le droit de vote communal.

Le Président présente à l'assemblée *Manfred Chardonnens* du bureau CFA Ingénieurs Conseils SA à Payerne qui participe activement au projet du PIEP (plan des infrastructures de l'eau potable).

Le Président demande s'il y a des questions à ce sujet.

- ▶ *Pierre-Yves Saugy* remarque qu'il est demandé ce soir à l'assemblée de voter un crédit à près de 2 millions de francs et que seule une page A4 figure dans le *Surpierre Info* de ce mois de décembre. Il aurait souhaité avoir une présentation complète du PIEP.

D'autre part, des chiffres qui concernent les taxes de raccordement à venir ont été articulés ce soir, ils ne figurent pas dans le journal.

*P.-Y. Saugy* précise qu'il ne souhaite pas embarrasser l'assemblée avec toutes ses questions.

Concernant les chiffres, *A. Torche* répond qu'il s'agit là d'un avant-projet, que le sujet a été retravaillé au cours de ces dernières semaines par quelques membres du conseil communal afin de présenter les chiffres les plus réalistes ce soir.

*P.-Y. Saugy* aurait également souhaité une présentation de toutes les pistes explorées. Il ne met toutefois pas en doute celles qui ont été retenues par le conseil communal.

Il finit par proposer le report du vote au printemps prochain, séance qui traite le sujet du PIEP en détail conjointement avec le règlement communal de l'eau potable. Le crédit serait ainsi voté en toute connaissance de chose et sereinement.

S'en suit un échange lors duquel interviennent : *A. Torche*, *P.-Y. Saugy*, *J.-M. Wyssa*, le Président et *M. Chardonens*.

Il est à noter qu'un citoyen a rejoint l'assemblée durant cette discussion, ce qui porte à 53 le nombre de personnes qui ont le droit de vote communal.

- ▶ *Pierre-André Cuanoud* demande quel est le potentiel / quantité d'eau supplémentaire que représente le nouveau captage à Villeneuve.

*A. Torche* répond qu'actuellement il y a 45 litres / minute à Surpierre (captage actuel). Avec le nouveau captage, la quantité passe à minimum 200 litres / minute, quantité donc largement suffisante pour les villages de Villeneuve, Surpierre et Cheiry.

- ▶ *Jean-Daniel Lambert* relève que le problème de l'eau est depuis plusieurs années « sur la table ». Les sources baissent toujours plus, il faut absolument trouver de l'eau. La solution globale proposée ce soir a le mérite d'avoir une vue d'ensemble sur ce qui doit être fait durant ces prochaines années.
- ▶ Concernant l'extension du réseau, *Pierre-André Cuanoud* demande s'il est envisageable, éventuellement prévu, de se raccorder à la commune de Valbroye et de leur vendre de l'eau.

*M. Chardonens* répond qu'il n'est pas impossible qu'un jour la commune de Surpierre vende de l'eau à la commune de Valbroye. Il complète avec quelques brèves informations concernant les possibilités de raccordement qu'ont nos communes voisines. *J.-M. Wyssa* et *P.-A. Cuanoud* interviennent brièvement.

- ▶ *Guido Spaltenstein* dit rejoindre la réflexion de *P.-Y. Saugy*. Il demande qu'il y ait un suivi très régulier concernant le montant de CHF 1'950'000.-. Le Conseil communal devrait être transparent et diligent avec la population.

*A. Torche* confirme que le Conseil communal a fait vœu de transparence, qu'il informera au maximum.

*G. Spaltenstein* demande si une convention est « bloquée » avec la commune de Cheiry.

A. Torche lui répond que la commune de Surpierre a signé une convention avec la commune de Cheiry. Il complète avec les quelques informations concernant les divers frais (entretien et investissement) et leur pourcentage respectif.

- ▶ Roger Thierrin demande si la commune de Cheiry a validé la convention en assemblée communale.

Le Président lui répond que la commune de Cheiry n'a pas encore eu son assemblée. La convention a toutefois déjà été validée par le Conseil communal.

J.-M. Wyssa et M. Chardonnens complètent l'information.

R. Thierrin demande quel sera le prix de l'eau avec cet investissement. A cette question, A. Torche lui donne les mêmes chiffres qu'annoncés précédemment soit maximum CHF 1.30 / m<sup>3</sup> et taxe annuelle de base maximum CHF 450.-.

- ▶ Concernant d'éventuels subventionnements, Pierre-André Cuanoud demande s'il y a des interventions qui sont faites ou si tout est à la charge de la commune.

A. Torche répond qu'éventuellement l'ECAB interviendra pour la défense incendie qui sera améliorée mais ce n'est pas sûr, aucun montant n'est garanti pour ce projet. M. Chardonnens complète l'information.

Aux diverses questions/remarques de Serge Zwahlen, Christophe Dupré, Pierre-Yves Saugy, Pierre-André Cuanoud, Guido Spaltenstein, A. Torche, M. Chardonnens et le Président répondent directement.

Le Président donne la parole à Christophe Dupré, rapporteur de la commission financière, pour la lecture du rapport. Ladite commission propose à l'assemblée d'accepter cet investissement à hauteur de CHF 1'950'000.-

Le Président soumet au vote le point 2.3.1 du tractanda en demandant à celles et ceux qui approuvent l'investissement précité de se manifester par main levée.

Résultat du vote :

- approbations : 43 (objection : 1, abstentions : 9)
- ✓ La demande d'investissement à hauteur de CHF 1'950'000.- est approuvée.

### **Point 2.3.2 - achat d'équipement de divers jeux d'extérieur pour l'école de Surpierre**

Laurent Thierrin, Conseiller communal en charge de l'affaire susmentionnée, argumente la demande de crédit susmentionnée.

- ▶ Se sentant plus que concerné, Antoine Müller encourage l'assemblée à voter en faveur de cette demande de crédit car il trouve que « c'est vraiment une vraie bonne idée ».

Le Président donne la parole à *Christophe Dupré*, rapporteur de la commission financière, pour la lecture du rapport. Ladite commission propose à l'assemblée d'accepter cet investissement à hauteur de CHF 25'000.-

Le Président soumet au vote le point 2.3.2 du tractanda en demandant à celles et ceux qui approuvent l'investissement précité de se manifester par main levée.

Résultat du vote :

- approbations : 51 (objections : 2, abstention : 0)
- ✓ La demande d'investissement à hauteur de CHF 25'000.- est approuvée.

#### **Point 2.4 – rapport de la commission financière**

Le Président donne la parole à *Christophe Dupré*, rapporteur de la commission financière, pour la lecture du rapport. Ladite commission propose à l'assemblée d'accepter les budgets de fonctionnement et des investissements présentés pour l'exercice 2018.

#### **Point 2.5 – approbation du budget de fonctionnement et des investissements 2018**

Le Président soumet au vote le point 2.5 du tractanda en demandant à celles et ceux qui approuvent les budgets de fonctionnement et des investissements 2018 de se manifester par main levée.

Résultat du vote :

- approbations : 52 (objection : 0, abstention : 1)
- ✓ Les budgets de fonctionnement et des investissements 2018 sont approuvés.

### **POINT 3 DU TRACTANDA**

#### **NOMINATION DE L'ORGANE DE REVISION POUR 2017-2019**

Le Président recommande la nomination de Fidexpert pour la période 2017-2019, organe qui a déjà œuvré pour le bouclage des comptes 2016 des anciennes communes de Villeneuve et de Surpierre.

Il demande s'il y a des questions à ce sujet.

- ✓ aucune question de la part de l'assemblée.

Le Président soumet au vote le point 3 du tractanda en demandant à celles et ceux qui approuvent ladite nomination de se manifester par main levée.

#### Résultat du vote :

- approbations : 53 (objection : 0, abstention : 0)
- ✓ Fidexpert est nommé en tant qu'organe de révision pour 2017-2019 à l'unanimité.

#### **POINT 4 DU TRACTANDA**

##### **APPROBATION DU RÈGLEMENT SCOLAIRE**

Le Président donne la parole à *Jean-Michel Wyssa* qui informe qu'un nouveau règlement scolaire a été établi suite à des changements de loi.

Il précise que quelques modifications ont été apportées audit projet de règlement depuis sa parution dans le dernier *Surpierre Info*. Il s'agit de :

- Préambule, dernière ligne : suppression de « Villeneuve » (commune de Surpierre remplace).
- Art. 9, alinéa 1 : le conseil des parents de compose de 11 membres (non pas « d'au minimum de 7 membres »).
- Art. 9, alinéa 5 : un représentant de chaque commune du cercle scolaire (non pas « un représentant des communes »).

Le Président demande s'il y a des questions à ce sujet.

- ▶ *Guido Spaltenstein* demande si le conseil des parents sera effectif depuis la rentrée du mois d'août 2018, par conséquent la commission scolaire sera dissoute à ce moment-là. *J.-M. Wyssa* répond par la positive.

*G. Spaltenstein* souhaite également savoir ce qu'il adviendra des finances de la commission scolaire, est-ce que « tout » est repris par la commune ?

*J.-M. Wyssa* informe que les comptes seront analysés en temps voulu. Les montants encaissés lors d'évènements auxquels les élèves ont participé (lotos, vente de fondues, etc.) resteront pour les élèves. *Laurent Thierrin* complète l'information.

Le Président soumet au vote le point 4 du tractanda en demandant à celles et ceux qui approuvent ledit règlement de se manifester par main levée.

#### Résultat du vote :

- approbations : 51 (objection : 0, abstentions : 2)
- ✓ Le nouveau règlement scolaire est approuvé.

## POINT 5 DU TRACTANDA INFORMATIONS ET DIVERS

Informations du Conseil communal :

- ▶ *Laurent Thierrin* informe de vive voix qu'il a donné sa démission au Conseil communal. Il explique volontiers les raisons de sa décision. Son sympathique discours est d'ailleurs applaudi par l'assemblée.
- ▶ Le Président remercie *Laurent Thierrin* à son tour pour son travail en tant que conseiller communal durant ces 10 dernières années. Il est également applaudi par l'assemblée.

Le Président en profite pour annoncer la rocade syndic – vice-syndic au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Il explique les raisons de sa décision. L'assemblée applaudit.

Il annonce l'élection d'un conseiller le dimanche 4 mars 2018, par le cercle électoral de Surpierre.

Questions de l'assemblée :

- ▶ *Marie-Louise Rotzetter* attend toujours la réponse à sa question posée lors de la dernière assemblée concernant l'éventuelle réservation d'une place au cimetière.

*Laurent Thierrin* lui répond que le Conseil communal n'a eu la réponse que dernièrement. Il s'agit d'un malentendu, d'une erreur, aucune place n'a jamais été réservée au cimetière. *J.-M. Wyssa* et *Raphaël Thierrin* complètent l'information.

- ▶ *Philipp Notter* informe que le plan directeur cantonal récemment publié prévoit une zone éolienne sur la commune de Surpierre. Il remet la fiche technique au Conseil communal.

*Raphaël Thierrin* informe que le Conseil communal est au courant de ce fait depuis peu, il sera traité rapidement. Les éventuelles observations du Conseil communal seront transmises au canton.

- ▶ *Christophe Dupré* demande ce qu'il en est concernant le garage des pompiers à Villeneuve.

*Fernand Dessarzin* informe qu'il y a un projet de regroupement avec les locaux à Surpierre, le garage de Villeneuve devrait être supprimé. Le projet n'est pas oublié.

- ▶ *Antoine Müller* apporte des précisions en tant qu'ancien Président de Paroisse quant aux réservations au cimetière.
- ▶ *Bruno Ballif* dit avoir été contacté par un conseiller communal il y a quelques temps pour la rénovation du Chemin des Roches et de Crêtes. Il n'a pas eu de nouvelles.

*Raphaël Thierrin* confirme le projet de rénovation. Le conseil communal avait d'ailleurs contacté la protection civile qui a fait part de son intérêt. Une réponse plus précise devait nous parvenir à fin novembre. *R. Thierrin* informe *B. Ballif* dès qu'il en sait plus.

- ▶ Dans le cadre de la revitalisation de la Broye, *Jean-Daniel Lambert* s'étonne d'avoir récemment pu apercevoir « une magnifique carte » au comptoir broyard sur laquelle on pouvait apercevoir une passerelle dessinée vers le pont CFF, sur la commune de Lucens. Une personne présente sur le stand lui aurait même dit que le projet est bien avancé, il serait à l'enquête.

*Jean-Michel Wyssa* contredit en partie cette information. Il s'agit d'un avant-projet, aucune mise à l'enquête n'est en cours. Il y a en effet eu 2 séances ces dernières semaines, souhaitées par la commune de Lucens. Les communes partenaires (Valbroye, Henniez et Surpierre) doivent prendre position quant à une éventuelle participation financière.

- ▶ *Marie-Louise Rotzetter* demande qui est responsable des enfants qui jouent à l'arrêt du Tilleul en attendant le bus.

Le Président répond que les parents sont en principe responsables.

- ▶ *Manuel Fragnière* demande ce qu'il en est des 5 dernières restrictions d'eau, lesquelles n'ont jamais été levées.

*Arnaud Torche* répond que cette année le conseil communal a pensé à lever la dernière restriction, toutefois les réservoirs sont vides. Le fontainier *Daniel Bongard* confirme.

Le Président donne la parole à Julien Tüscher pour le mot de la fin. Ce dernier remercie les citoyennes et citoyens pour leur présence, leur intérêt à la chose publique et leur rattachement aux affaires communales. Il leur adresse tous ses vœux pour les fêtes de fin d'année et convie l'ensemble des personnes présentes à partager le verre de l'amitié au fond de la salle.

Le Président lève l'assemblée à 21h05.



Le Syndic  
Robert Sonnard



La Secrétaire  
Stéphanie Sallin